

B.  
Louis  
Lepage

Six vingt-neuf janvier mil huit cent vingt  
et un par mons prieur souigne a été  
baptisé Louis et bénit de légitime  
mariage D. François et épouse Léonie  
Du lac, et D. Clémentine Vassade. Par un  
Louis Dore et marie Eustache  
Clementine ainsi que le pere ont  
Déclaré ne savoir signer

R. P. Lévy